

**Déclaration préalable au Comité Technique Spécial Départemental du 8 mars 2016**

**Monsieur l’Inspecteur d’Académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD,**

**Ce comité technique relatif à la carte scolaire 1er degré dans les Landes se tient en ce mardi 8 mars,** **journée inter­na­tio­nale de lutte pour les droits des femmes.**

Faisons de l’égalité une réalité ! En 2016, alors que les femmes sont plus diplômées que les hommes, que 6 lois suc­ces­si­ves et de nombreux accords ont affirmé le principe de l’égalité salariale, il y a toujours 27 % d’écart de rému­né­ra­tion entre les femmes et les hommes. Alors que l’accès à l’emploi est un moyen d’émancipation et d’autonomie déterminant pour les femmes, seules 66 % d’entre elles occupent un emploi, contre 75 % pour les hommes. Parmi 455 métiers répertoriés, les femmes se concentrent sur seulement une trentaine d’entre eux. Elles sont 80% à déclarer être régu­liè­re­ment confrontées à des attitudes ou com­por­te­ments sexistes au travail.

Seule une action volontariste et déterminée permettra de faire reculer ces iné­ga­li­tés.

Or, les signaux que nous observons vont dans le sens contraire et nous inquiètent.

**Dans la fonction publique, le protocole d’accord pour l’égalité Femmes/Hommes signé il y a deux ans par toutes les orga­ni­sa­tions syn­di­ca­les reste très insuf­fi­sam­ment appliqué. 83% des postes à temps partiel sont occupés par des femmes.**

**Le poids des traditions, une éducation souvent inconsciente des stéréotypes qu’elle reproduit (dans ou hors école) contribuent à ce que perdurent les inégalités filles-garçons, femmes-hommes. L’égalité, cela s’apprend dès le plus jeune âge et en tous lieux. Mais la responsabilité éducative que nous portons dans la promotion de cette valeur peine toujours à se concrétiser. Les manuels scolaires, les supports pédagogiques tendent encore à entretenir une différence culturelle entre homme et femme. Dans l’orientation, les cursus plutôt féminins de ceux identifiés davantage masculins, à chaque étape, du collège à l’université, participent à la reconduction de ces préjugés. Tous ces éléments montrent la nécessité de mobiliser l’ensemble des acteurs éducatifs afin de les sensibiliser à cette reproduction inconsciente des stéréotypes de genres. Si l’égalité passe par l’éducation, elle passe par des pratiques réinterrogées et renouvelées dans tous les actes du quotidien.**

**L’UNSA Education s’investit dans cette priorité, reconnaissant qu’on ne peut s’en défausser sur la seule Ecole.**

**Concernant la carte scolaire 1er degré dans notre département pour la rentrée 2016, enfin la priorité donnée par le gouvernement s’exprime par les chiffres. 32 ETP pour l’ensemble des besoins du 1er degré, cela n’a pas été vu depuis de très nombreuses années. Enfin ! Il était temps. L’Unsa Education reconnait l’engagement réel du ministère et des autorités académiques dans un contexte démographique à l’étal.**

**L’Unsa Education rappelle son mandat de 24 élèves par classe pour permettre des conditions d’enseignement et d’apprentissage favorables. Nous rappelons également notre soutien aux dispositifs PDMQDC et scolarisation des enfants de – de 3 ans. Nous saluons les efforts alloués à reconstruire les moyens de remplacement, au regard des situations qui se sont tendues durant l’année. Pour autant, en fédération responsable, nous ne demandons pas d’ouvrir partout où le seuil de 24 élèves est dépassé. Nous avons analysé grâce aux collègues qui nous mandatent, les situations au cas par cas et porterons leurs attentes. Pour l’Unsa Education, demander plus par principe relève de la méconnaissance du fonctionnement du système voire de la démagogie.**

**Pas d’optimisme béat cependant au seul regard des chiffres ! Notre société est en crise, nos concitoyens se tournent, scrutin après scrutin, vers l’extrémisme du Front national. La critique systématique sans nuance entretient ce repli. A l’Unsa Education, nous combattons non seulement ce parti anti-démocratique et xénophobe mais aussi les idées et les postures qui peuvent l’alimenter.**

**Nous assumons notre soutien aux mesures qui vont dans le bon sens, et c’est pourquoi nous remercions les services de la DSDEN pour le travail fait pour répondre aux besoins des écoles et des enfants, pour la qualité des documents nous permettant d’exercer notre responsabilité syndicale.**

**L’Unsa Education rappelle son attachement à l’Ecole publique Laïque. Celle-ci n’est pas un coût pour la société mais un investissement pour l’avenir commun. Elle doit rester au cœur du service public comme au cœur de nos préoccupations.**

**Pour L’Unsa Education,**

**Elodie DARZACQ Mathilde GAILLARD Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK**